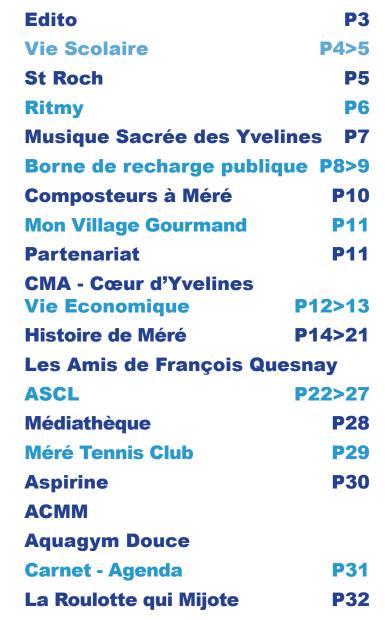


Sommaire











<u>Directeur de la publication</u> : Michel RECOUSSINES

Rédaction, conception :

Commission Information Communication:

Philippe CLEMENCE

Françoise DOUCET-PREVOT

Alain MOLLE

Serge BISSONNET

Alain DAMIENS

Valérie PAGE-KOCH

Mise en page : Valérie PAGE-KOCH Impression : Imprimerie ANQUETIL

RCS 312 616 550B

14110 Condé sur Noireau Tél : 02 31 69 04 26

I.sarasin@imprimerie-anquetil.fr

<u>Crédits</u> remerciements photos et articles. Sylviane DUQUENOY, Patrick MARIE Alain COLOMBI, Associations de Méré, Alain DAMIENS, Isabelle JEANSELME, Michel RECOUSSINES.

<u>Mairie de Méré</u> - Square Raoul Breton - 78490 Méré Tél : 01 34 86 02 13 - Site web. : www.mere-village.fr Dépôt légal Février 2015

Horaires de la Mairie

Lundi et Jeudi - 9h/12h - Mardi - 15h/18h Mercredi et Vendredi 15h/17h 1er samedi de chaque mois - 10h/12h sauf pendant les vacances scolaires



La rentrée scolaire s'est bien passée avec 164 élèves au total des 7 classes des deux écoles, avec une nouvelle directrice et cinq nouveaux enseignants pour les enfants de l'école élémentaire à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le forum des associations vous a permis cette année encore de choisir vos activités sportives ou culturelles parmi les nombreuses possibilités. Les associations que nous soutenons et subventionnons participent à l'animation et au dynamisme de la commune. Vos adhésions leur permettent de continuer à exister.

Je vous rappelle que le dispositif « Participation Citoyenne » est un partenariat qui consiste à associer les habitants à la Mairie et à la Gendarmerie dans le cadre de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique N'hésitez pas à contacter la Gendarmerie pour quoi que ce soit qui vous paraît suspect. En complément durant les vacances, l'opération « Tranquillité Vacances » est maintenue.



La borne de recharge publique pour véhicules électriques située sur le parking de la Mairie devrait être opérationnelle au mois de novembre. C'est une borne de dépannage, les propriétaires étant équipés à leur domicile pour faire le plein.

Concernant la fibre optique, vous avez pu constater dans les rues de Méré que la pose des câbles a débuté. Le déploiement de la fibre optique a été annoncé pour le 1er semestre 2020. Espérons que le planning soit respecté. Mais la fin du déploiement ne veut pas dire connexion à votre domicile. Pour cela, il faudra contacter votre opérateur.

Les travaux d'aménagement des parkings de la gare ont débuté comme prévu fin juillet, la fin est programmée pour mi-novembre. Mais vous pourrez effectuer des pré-réservations de places après le 1er octobre au 0 806 000 115 ou sur le site effia.com à la rubrique « souscrivez votre abonnement ».

Comme chaque fin d'année, les marchés de Noël et autres expositions/ventes vous attendront. Je vous souhaite d'ici là de passer d'excellentes vacances de la Toussaint.

Michel Aerousines.

Rentrée des classes 2019/2020

Le 2^{er} septembre 2019, le temps était venu, pour nos jeunes écoliers, de remplir à nouveau les cartables avec crayons et cahiers neufs et de reprendre le chemin de l'école. C'était aussi pour nous le temps de la rentrée, le temps de se remettre au travail après cet intermède estival fort mérité. Par contre, il y en a qui profitent de ces moments de vacances où les écoles sont désertes pour s'activer au grand nettoyage des locaux. L'ensemble du personnel municipal s'affaire tous les jours ainsi que pendant les vacances scolaires pour faire que nos écoles soient impeccables pour recevoir nos enfants.

Mme Laporte (directrice de l'école élémentaire), Mme LALLIER (ATSEM à l'école maternelle) et Mme MOURAUT (employée communale) ont fait valoir leur droit à la retraite, une nouvelle aventure les attend.

A l'école maternelle nous accueillons Mme FOURNIER (ATSEM) et à l'école élémentaire Mme BELLUZ (directrice) et 3 classes accueillent aussi des nouveaux enseignants, Mme BECQUART, Mme RENAUD, Mme BOURNY, Mme GESLIN et Mr JEZEQUEL. L'effectif est de 52 enfants en maternelle et de 112 enfants en primaire, soit un total de 164 enfants.





Repartition des classes

MATERNELLE	NOM	NBRE D'ENFANTS
PS - GS	Mme DEGRIGNY (directrice)	11 - 15
PS - MS	Mme ASSELIN	7 - 19
Total :		52

PRIMAIRE	NOM	NBRE D'ENFANTS
CP	Mme BERNEX	20
CE1	Mme BECQUART et Mr JÉZÉQUEL 21	
CE2	Mme RENAUD	27
CM1	Mme BELLUZ (directrice)	16
	Mme BOURNY (lundi)	
CM2	Mme GESLIN	28
Total :		112

Dates des Vacances pour notre zone

Vacances de la Toussaint :

du samedi 19 octobre 2019 au lundi 4 novembre 2019

Vacances de Noël:

du samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020

Vacances d'hiver :

du samedi 8 février 2020 au lundi 24 février 2020

Vacances de printemps :

du samedi 4 avril 2020 au lundi 20 avril 2020

Pont de l'Ascension :

du mercredi 20 mai 2020 au lundi 25 mai 2020

Vacances d'été :

samedi 4 juillet 2020

Accueil de Loisirs le mercredi et petites vacances scolaires à Montfort l'Amaury

Une convention a été signée avec la commune de Montfort l'Amaury et l'IFAC78 (Institut de Formation d'Animation et de Conseil) pour accueillir les enfants de Méré au centre de loisirs le mercredi toute la journée et pendant les petites vacances scolaires.

Les inscriptions sont à effectuer à la mairie de Méré :

lundi et jeudi : 9h/12h - mardi : 15h/18h

mercredi et vendredi : 15h/17h

1er samedi de chaque mois : 10h/12h hors vancances scolaires Pas de présence à la demi-journée et pour les petites vacances inscription 14 jours avant chaque nouvelle période (hors vacances scolaires).

En cas d'absence un mercredi, vous êtes priés de nous prévenir le mercredi précédent avant 16 heures afin que la journée ne soit pas facturée.

Adresse :

7 rue de la Moutière à Montfort l'Amaury

Téléphone du centre :

Directeur Fabrice MEURGUE 01.34.86.96.32

Adresses mail:

adl.montfort@utidf.ifac.asso.fr et pour aviser la commune secretaire.mairie.mere@wanadoo.fr ou secretariat2.mairie.mere78@orange.fr

Ouverture du centre :

mercredi 7h30-19h- arrivée possible entre 7h30 et 9h30 départ possible de 16h30 à 19h

Tarif: 26 euros pour la journée repas et goûter compris.

Journée découverte de pétanque pour les enfants de la classe de CM2

Jeudi 4 juillet 2019, les enfants de la classe de CM2 de Mme Laporte ont eu une après-midi découverte sur la pratique de la pétanque.

Cet après-midi récréatif organisé par Mr Antoine Magrino et les adhérents de La FFST (Fédération Française du Sport Travailliste) permet d'initier les enfants au jeu de la pétanque sous forme de mini-tournois.

Un goûter est gracieusement offert et à la suite un diplôme d'initiation et un trophée nominatif sont remis à chaque enfant en présence de Mr Michel Recoussines de Méré et Mme Sylviane Duquenoy Adjointe au Maire.

Merci à tous les participants pour cette prestation très appréciée des enfants.



La vie de la commune

Fête de la Saint-Roch du dimanche 15 septembre

Le soleil était de la fête et les différents ateliers ont ravi les enfants.





Gyropodes



Circambule

Et cette année une nouvelle activité : Une promenade en poney.

Les petits et les plus grands ont beaucoup appréciés. Merci à tous pour votre participation à cette belle journée.





promenade en ponev



1989/2019 TRENTE ANS de MUSIQUE en YVELINES

30 ans d'existence pour une association culturelle comme les Rencontres InTercommunales pour la Musique en Yvelines, cela se fête comme il se doit !

Depuis un an, Ritmy a préparé cet évènement exceptionnel pour vous l'offrir tout au long de la saison 2019/2020. Elle comprend 2 parties, celle des concerts traditionnels et celle que nous avons appelé "Nos évasions musicales".

Les concerts traditionnels de la saison seront cette fois au nombre de 7, l'association culturelle Nausica à Aubergenville étant venue rejoindre Ritmy pour cette fois... ou plus si affinité.

LES CONCERTS

C'est à Neauphle-le-Château le 22 septembre que le coup d'envoi a été donné avec la venue exceptionnelle de Thierry ESCAICH, l'un des plus brillants organistes de sa génération. Gilles CANTAGREL le musicologue, a présenté ce concert avec sa verve habituelle. Notons que pour la première fois à Neauphle, l'auditoire a pu admirer le jeu du musicien sur un écran géant.

La saison se poursuit à Houdan le dimanche 6 octobre avec un concert "Cent pour cent MOZART" donné par l'*Orchestre de Chambre Nouvelle Europe*. Au programme, des concertos pour harpe, flûte, violon et clarinette... de Mozart.

Le dimanche 17 novembre à Orgerus, ce sera une "Carte blanche aux trentenaires", nous pourrions dire à **nos** trentenaires, puisque seront réunis Alexandra SOUMM violoniste dont la réputation ne cesse de s'étendre, Vassilena SERAFIMOVA, non moins célèbre et son marimba, et Thomas ENHCO, pianiste aussi à l'aise dans la musique classique que le jazz qu'il lui arrive de composer, ainsi que dans ses improvisations.

Ces trois musiciens que nous avons déjà accueillis, font partie de vos plébiscites. Ils nous enchanteront avec Mozart, Brahms, Fauré, Bartok et sans nul doute quelques improvisations...

A Richebourg le 1er décembre, les six musiciens-chanteurs de Criollando nous feront entrer dans cette période de l'Avant avec deux pièces de Ariel Ramirez : "La Misa Criolla" et "Navidad Nuestra", chants de la nativité.

Victor Julien-Laferrière, pas encore trentenaire, virtuose du violoncelle et 1er prix du concours Reine Elisabeth à

Bruxelles en 2017 était venu nous enthousiasmer à la veille du concours avec la pièce qu'il présentait. Il sera accompagné le 19 janvier 2020 à Mareil-sur-Mauldre de Jonas Vitaud pianiste, pour un programme éclectique : Britten, Adès, Rachmaninov.

Bien sûr vous n'avez pas oublié son élégance et notre enthousiasme! vous ne manquerez pas le 1er mars 2020, Kotaro Fukuma, «figure majeure du jeune piano contemporain» qui nous fait l'honneur de s'arrêter une nouvelle fois à Méré pour un récital Bach, Ravel, Beethoven, Weissenberg...

Attention, les places s'envolent!



Vous serez certainement curieux de découvrir à Aubergeville, le 15 mars, dans un nouveau lieu, deux jeunes et talentueux artistes, Audrey Lonca-Alberto et Paolo Rigutto qui nous proposeront un programme « Quatre mains autour de la danse ».



LIONS CLUB DES ESSARTS LE ROI



MUSIQUE SACREE EN YUELINES

3 DATES POUR 3 CONCERTS AU PROFIT DE L'ICM



Le 6 octobre 2019 à 16h30 Eglise des Essarts le Roi Chœur du Mesnil Dirigé par Benjamin FAU www.choeur-mesnil.fr



Le 13 octobre 2019 à 16h30
Eglise de Méré
Chœur des Chanteurs de Saint
François de Versailles
Dirigé par Eric LEROY
www.pcfv.fr



Le 20 Octobre 2019 à 16h30
Eglise Saint Lubin de Rambouillet
Francis ROUDIER (Orgue)
Georges SCHMITT (Flûte de Pan)
Françoise LE ROY- ROUDIER Soprano
www.georgesschmitt.com
Direction Organisation Georges SCHMITT

PRIX D'ENTREE PAR CONCERT 15€





Borne de recharge publique de véhicule électrique

La commune de Méré va mettre en place début novembre 2019 une borne de recharge électrique au Square Raoul Breton sur le parking devant la Mairie. Cette borne publique est équipée de 2 points de charge possibles équipés chacun d'une prise E/F dite domestique et d'une prise type 2 Standard Européen.

En parallèle des solutions de recharge à domicile, le particulier peut également compter sur cette station de recharge dont les puissances délivrées par cette borne permettent des recharges normales et accélérées mais également des recharges rapides délivrant des puissances supérieures à 22 kW. La charge rapide permet de charger la batterie d'une voiture électrique en quelques minutes seulement, contre quelques heures en recharge normale ou accélérée. Cette solution est un véritable confort pour tout propriétaire de Véhicule Electrique faisant de longues distances ou n'ayant pas anticipé un trajet.

Le tarif proposé est un tarif attractif :

Tarif TTC de session : 0.80 € + 0.20 € / kWh

(supplément de 1 €/heure au-delà de 2 heures, entre 09h00 et 19h00)

Décomposition du tarif :

Acte de charge (connexion) 0.80 € TTC

Consommation au kWh délivré 0.20 € TTC / kWh

Torif à la minute

Tarif à la minute

au-delà de 2 heures entre 09h00 et 19h00

0.0167 € TTC / min (1,00€ TTC / h)

Quelques exemples de montant de session :

 Un utilisateur d'une voiture Peugeot Ion qui se charge la nuit pour 8 kWh

Prix de session = 0,80 + 8*0,20 = 2,40 € TTC

 Un utilisateur d'une voiture Tesla qui se charge en journée pendant 2h30 pour 50 kWh

Prix de session = $0.80 + 50*0.20 + 30*0.0167 = 11.30 \in TTC$

- Un utilisateur d'une voiture Zoé qui se charge de 20 kWh en 1h30 Prix de session = 0,80 + 20*0,20 = 4,80 € TTC
- Un utilisateur qui fait une session de 4h entre 16h00 et 20h00 et se charge de 10 kWh

Prix de session = 0,80 + 10*0,20 + 60*0,0167= 3,80 € TTC

Modalités de paiement par l'application ALIZE :

- Pour les utilisateurs abonnés, le recouvrement se fait en début de mois par prélèvement automatique ou par Carte Bancaire pour les opérations réalisées le mois précédent.
- Pour les utilisateurs non abonnés, le recouvrement se fait par paiement Carte Bancaire sur le smartphone à chaque utilisation de la borne de recharge.

La première étape : vous abonner au service Alizé® : https://alizecharge.com/fr/partenaires/sey78/
Un badge vous est alors proposé pendant l'inscription.
Il vous permettra de recharger votre véhicule.
Téléchargez ensuite l'application Alizé® sur votre smartphone.

Plusieurs paramètres doivent être pris en compte pour estimer le temps de recharge d'une voiture électrique tels que l'autonomie de la batterie, la puissance de la borne et du mode de recharge choisis. Les batteries des véhicules électriques disponibles sur le marché automobile français disposent de puissances de charge différentes, entrainant fatalement des temps de recharge différents. Une attention particulière sera donc portée à l'organe vital – le cœur – du véhicule électrique. Car plus la batterie aura une grande capacité de chargement (en kWh), plus il faudra de temps pour la charger.



Le **Syndicat d'Énergie des Yvelines** (SEY 78) développe un vaste programme d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Votre commune participe à l'opération, n'attendez plus pour recharger vos batteries!



Un réseau étendu : 77 communes concernées 148 bornes installées d'ici fin 2019. Recharge sur tous types de véhicules électriques (voiture, scooter, vélo...) 2h de stationnement gratuit Assistance 74/7 = 24H/24 Badge utilisable sur d'autres réseauxen France Alizé[®], l'application qui vous dit tout





- Géolocalisation des bornes
- Disponibilité des bornes en temps réel
- Réservation à distance
- Informations de fin de charge par SMS









Une question, besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter

0 805 021 480

Service & appel

7j/7 - 24h/24

COÛT DE LA RECHARGE ? [TTC]





Certaines Collectivités pourront ajouter les frais ci-dessous :

Le tarif exact sera indiqué sur la borne. Vous pouvez également le consulter en sélectionnant la borne sur l'application Alizé. supplémentaire entre 9h - 19h (au-delà de 2h de connexion)

0,01667[€] soit 1[€]/h







Composteurs à Méré



Pour soulager nos déchets verts, le SIEED met à votre disposition des composteurs de déchets végétaux.







Le compost : 90 kg de déchets en moins par an et par habitant.

Quel est l'intérêt du compost ? Le compost permet d'améliorer la qualité des sols et de renforcer le stock d'humus dans le sol. Composter améliore sa fertilité et favorise la vie du sol. Le compostage est un mode de recyclage important qui peut se faire à la maison. C'est un moyen facile de réduire d'un tiers la quantité de résidus produits par les ménages. Le compostage produit un excellent amendement du sol utilisé pour le jardinage et l'aménagement paysager.

Le compost permet d'améliorer la qualité des sols et de renforcer le stock d'humus dans le sol. Composter améliore sa fertilité et favorise la vie du sol. Les jardiniers pourront ainsi l'utiliser pour toutes leurs plantations (potagers, platebandes, arbres....).

Agir en éco-jardinier c'est fabriquer son compost, récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage, associer ses cultures, adopter des engrais naturels... Le compostage est un des gestes à l'impact le plus immédiat sur vos déchets par ses vertus 'recyclables.

Fabriqué à partir des déchets de jardin et de cuisine, le compost est un engrais naturel, riche en matière organique, azote, phosphore... Le compostage individuel constitue en outre une activité simple, pleine d'avantages puisqu'elle permet de réduire la production d'ordures ménagères traitées par la collectivité et contribue ainsi à la préservation de l'environnement.

Le compostage est une opération qui consiste à dégrader des déchets organiques en présence de l'oxygène de l'air, dans des conditions contrôlées. Deux phénomènes se succèdent dans un processus de compost. Le premier, amenant les résidus à l'état de compost frais, est une dégradation aérobie (capacité ou besoin d'un organisme ou d'un micro-organisme à se développer dans l'air ambiant) intense :

- essentiellement de la décomposition de la matière organique fraîche à haute température (50 à 70 °C) sous l'action de bactéries;
- par une dégradation moins soutenue, va transformer le compost frais en un compost mûr, riche en humus.

Ce phénomène de maturation, qui se passe à température plus basse (35 à 45 °C), conduit à la biosynthèse de composés humiques par des champignons.

Deux bonnes raisons de se mettre au compost : il permet de diminuer les déchets et par conséquent, le nombre de camions poubelles sur les routes et aussi permet une réduction du nombre d'incinérations et donc de décharges. Pour le jardin, faire un compost ménager permet de produire un engrais naturel et non polluant. De plus, il améliore la qualité du sol, il contribue à la croissance des plantes et des fleurs et aide les végétaux à développer un bon système radiculaire.

Pour les habitants des collectivités adhérentes comme celle de la commune de Méré, le SIEED met à disposition des composteurs (1 seul par foyer). Une participation financière est demandée (chèque à l'ordre du SIEED ou carte bleue) :

Composteur de 400 litres : 10 € ou composteur de 600 litres : 15 €

Les composteurs sont en plastique noir avec les dimensions suivantes en cm :

- 400 litres : 70 cm sur 70 cm sur 83 cm de hauteur
- 600 litres : 80 cm sur 80 cm sur 95 cm de hauteur

Un guide du compostage vous sera remis lors de la mise à disposition.

Pour obtenir un composteur :

Au siège du SIEED, 29 bis, rue de la Gare à Garancières 78890 (sur le même site que la déchèterie).

Merci d'appeler avant de venir, afin de connaître l'état du stock au 01 34 86 65 49.

Découvrez « Mon village gourmand » Accédez en ligne aux produits des commerçants autour de Montfort l'Amaury

et faites-vous livrer en une fois à domicile ou en point retrait



« Mon Village Gourmand » est un nouveau service créé par un méréen persuadé de l'importance de faciliter l'accès aux commerces locaux.

Si nous avons la chance de disposer localement de commerces alimentaires et de producteurs de qualité, il est parfois difficile de s'organiser pour en profiter.

Vous pouvez maintenant faire simplement vos courses en ligne sur mon-village-gourmand.com et ainsi:

- · Choisir des produits de qualité
- · Gagner du temps sur vos courses
- Soutenir le commerce local
- Défendre notre cadre de vie rural

Tous les produits disponibles sur « Mon Village Gourmand » sont vendus localement. Vous pouvez les retrouver en boutique et profiter des conseils de vos commerçants.

Vos commandes sont regroupées et livrées en une seule fois selon votre convenance, à domicile ou en point de retrait à la gare de Montfort l'Amaury - Méré.

N'hésitez pas à remonter vos remarques via le contact ci-dessous pour améliorer ce service local.

mon-village-gourmand.com contact@mon-village-gourmand.com facebook.com/monvillagegourmand



Partenariat CMA Yvelines - CC Coeur d'Yvelines





Permanence CMA

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines (CMA) accompagne les artisans dans le développement de leur activité. Dans le cadre du partenariat établi avec la Communauté de Communes Coeur d'Yvelines, un Conseiller Entreprise de la CMA sera régulièrement présent sur le territoire, pour répondre aux questions des créateurs et chefs d'entreprises artisanales.

La première permanence aura lieu le lundi 4 novembre 2019 à la Mairie de Montfort l'Amaury, sur RDV.

Ces rendez-vous individuels et gratuits, permettront d'apporter des réponses à votre projet entrepreneurial: création, reprise d'entreprise, questions juridiques, aspects réglementaires, dispositifs d'aide et de financement etc.

Si vous souhaitez rencontrer l'expert de la CMA, appelez le 01 39 43 43 46 ou c.quillerou@cm-yvelines.fr

COWORKEZ COMME VOUS AIMEZ!



À 2 pas de la gare de Méré - Montfort L'Amaury et au cœur d'un superbe bâtiment industriel, l'ATELIER COWORKING 78 vous propose des bureaux partagés et des espaces collaboratifs, confortables et climatisés.

rié nomade, de passage ou résident dans la région, L'ATELIER COWORKING 78 vous offre les conditions idéales pour travailler sereinement et vous consacrer pleinement à votre activité.

Que vous soyez entrepreneur, freelance ou sala- A la demi-journée, à la journée ou au mois, nos formules de coworking s'adaptent à votre rythme et à votre organisation!

FORMULES

- A partir de 8€HT la demi-journée et 16€HT la journée
- A partir de 175€HT/mois pour un bureau non dédié
- A partir de 210€HT/mois pour un bureau dédié avec casier de rangement attitré

PRESTATIONS

- Thé et Café à volonté
- Accès Internet 4G haut débit
- Accès libre aux espaces Cuisine, Terrasse, **Appels Tranquilles**
- Cuisine équipée (micro-onde, bouilloire, réfrigérateur, lave-vaisselle)
- · Salles de Réunion (en option)
- Salle de Sport (en option)
- Forfaits Impressions

(en option selon votre formule de coworking)

• Parking Voiture (dans la limite des places disponibles)



- À pieds en 6/7 minutes depuis la gare de Méré-Montfort L'Amaury. servie par la Ligne N (Paris / Dreux) qui vous emmène à Montparnasse en 35 minutes.
- En voiture par la Nationale 12 Sortie Méré Montfort L'Amaury.
- En bus avec les lignes Transdev 01 / 15 / 16 / 39 / 49.

Notre équipe vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 19h. L'ATELIER COWORKING 78 2 rue François Dezort - 78490 MÉRÉ

Infos & Réservation: www.atelier-coworking78.com - Contact: hello@atelier-coworking78.com / 01 85 78 28 07



Des nouvelles du 50 Coworking

Depuis 2015, Le 50 Coworking accueille tous les professionnels qui cherchent un bureau en-dehors de leur domicile ou qui souhaitent faire une pause dans leurs trajets jusqu'à leur entreprise. Riche de ses 50 coworkers actifs et grâce à une animation au quotidien, cet environnement est propice au réseautage et à la convivialité. Pour découvrir cet écosystème, RDV sur la chaîne YouTube « Le 50 Coworking », avec des interviews de plusieurs de ses membres et de sa fondatrice.

Bon à savoir 1 journée d'essai offerte

Des événements réguliers pour créer du lien

Chaque mois, des événements ouverts à tous sont proposés pour se rencontrer, apprendre, échanger et surtout, passer de bons moments. Des exemples ? Repas partagés, atelier potager, dégustation de vin, soirée Pitch, expositions...



Contact
www.le-50.fr
blandine@le-50.fr
01 34 85 25 41



Retrouvez l'actualité du 50 sur le groupe Facebook « Voisins de bureau »

Prochain événement - Jeudi 17 octobre de 18h à 21h : Session IdeaStorm & Apéro

Vous voulez vous amuser un peu et réveiller le génie, l'inventeur, la boîte à idées qui est en vous ? Participez à la première session IdeaStorm du 50 Coworking! Le concept est simple : venez expliquer une idée de produit, de service, d'innovation... ou simplement découvrir les idées des autres participants pour rebondir, rêver collectivement.

Aucun enjeu, hormis de se remuer les méninges, d'imaginer le monde de demain, de partager un moment agréable. Qui se clôturera inéluctablement par un apéro (gratuit, sur inscription).



Petite histoire des

« Amis de François Quesnay

27 ans d'Histoire à Méré

L'association « Les Amis de François Quesnay » a été créée le 28 août 1992, suite à une concertation entre des personnes de Méré et des représentants de l'I.N.E.D. (Institut National d'Études Démographiques), en vue d'organiser, sous l'égide du Ministère de la Culture, des manifestations pour la « Célébration Nationale du Tricentenaire de la naissance de François Quesnay ».

Le premier bureau de l'Association était composé de :

Président : Arnaud de Vitry - Maire de Méré Secrétaire général : Claude Baubion Broye

Trésorière : Geneviève Dubut

Dans la mise en place de ces manifestations,

Jacqueline Hecht, Directeur de recherche à l'I.N.E.D., fut la responsable scientifique,

Claude Baubion Broye fut responsable de l'organisation et de la coordination



Le 28 mai 1994 à Méré : Spectacle d'animation « Autour de François Quesnay ».

Une centaine d'adultes méréens, costumés tout comme les enfants de l'école, ont participé à un spectacle rappelant l'extraordinaire ascension sociale de Quesnay.

Quesnay fils de laboureur



Les fêtes des paysans, devant l'auberge du village



Quesnay, médecin, à Mantes et à Paris



Quesnay à la Cour



Le théâtre et les pamphlets, la musique et les danses de l'époque







Du 1er au 3 juin 1994 A Versailles en l'Hôtel de Madame du Barry Colloque international

Sous la présidence effective de Wassily Léontieff (Etats Unis), Prix Nobel d'économie.



présidant une des séances du Colloque



Mme Hecht ici au premier plan. 250 personnes, originaires de 19 pays, assistèrent et participèrent à 44 communications/discussions sur les travaux de Quesnay.



Du 1er au 15 juin 1994 A Versailles - Grande Ecurie du Roi **Exposition**

« Une vie, une oeuvre, un siècle » EXPOSITION FRANCOIS QUESNAY

Présentée par les Archives Départementales des Yvelines.







Le 4 juin 1994, Place François Quesnay, à Méré Inauguration du nouveau buste de François QUESNAY

Ce buste a été réalisé par Jean Houitte, sculpteur versaillais, à la demande des « Amis de François Quesnay ».

L'inauguration se fit en présence de Wassily Léontieff, Prix Nobel d'économie, d'un grand nombre de participants du colloque international et de différentes personnalités de la région.

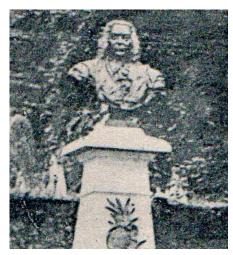






A gauche : Jean Houitte, sculpteur auteur du nouveau buste de François Quesnay et à droite : ses mains sur le buste. Au centre, le jour de l'inauguration : de gauche à droite : Jacqueline Hecht, Directeur de recherches à l'I.N.E.D. ; Jean Houitte, sculpteur ; Wassily Léontieff, Prix Nobel d'économie ; Guy Denormandie, Conseiller Général et Arnaud de Vitry, Maire de Méré.

Trois bustes se sont succédés sur cette stèle.



Buste de Leroux (Présent de 1896 à 1943)



Buste de Vassé (Présent de 1958 à 1996)



Buste de Houitte (Présent depuis 1996)



Depuis 1995 . . .

Après les manifestations pour la célébration nationale du tricentenaire de la naissance de François Quesnay, l'Association a modifié son objet pour « s'intéresser à l'Histoire de Méré et entretenir le souvenir de François Quesnay ».

Monsieur Arnaud de Vitry se retirant de la Présidence, il fut remplacé à ce poste par Madame Marie-Huguette Hadrot, Historienne. Celle-ci s'est retirée de la présidence en 2000 et y fut remplacée par Claude Baubion Broye.

Le dernier bureau en date fut constitué après le décès de Genevieve Dubut, en 2017, et comprenait :

Président : Claude Baubion Broye

Secrétaire : Annie Howden

Secrétaire adjointe : Arlette Etienbled

Trésorier : Serge Bissonnet

Trésorière adjointe : Sylvie Verdelet

Dans un premier temps : recherche d'informations, de photos, de cartes postales. Conférences sur les personnalités ayant fréquenté Méré (par exemple en 1996: « Colette ou l'ardeur de vivre », par Mr G. Poisson, Conservateur Général du Patrimoine).

Première manifestation en 1996 : « Méré d'hier et d'aujourd'hui » (exposition de photos et cartes postales).

En 2000 : « Cent ans à Méré » Exposition de photos et cartes postales comparant des vues de Méré de 1900 et de 2000.

De 2000 à 2016 : visites guidées de Méré, aux Journées du Patrimoine,

permettant de retracer l'Histoire du village et de ses principaux bâtiments ; avec visite de l'église et commentaires sur son évolution architecturale et sur les différentes pièces de son ameublement ; avec visite de propriétés présentant un certain intérêt dans l'histoire du village telles les deux résidences de Colette à Méré, La Gerbière et la Pastorale, le château d'Egremont, l'Ermitage, que fréquenta César Franck, le Colombier, maison de Raoul Breton,... et d'autres curiosités comme : les caves(vestiges du temps où la commune était couverte de vignes), un four à pain, un lavoir,...

Ces visites remportèrent un vif succès.





Colette, au Parc



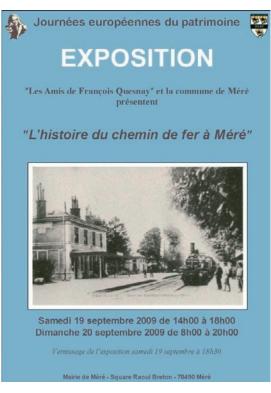






En 2003 : Histoire de la gare



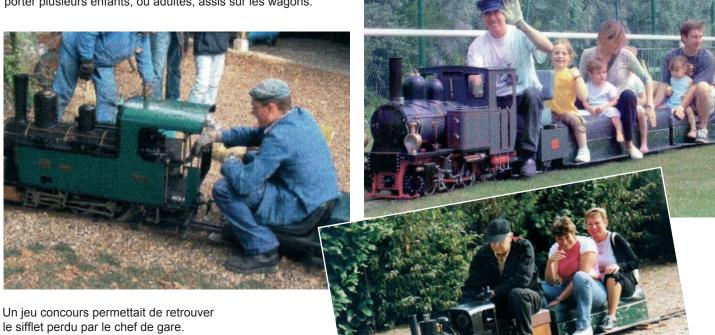


A l'occasion de la réalisation, près de la gare, du pont-voie permettant la suppression du PN14, avec un nouveau tracé du RD 76, une exposition a été présentée retraçant l'Histoire de la construction de la gare et les histoires, avec Montfort l'Amaury, à propos du nom de

Du fait du succès de cette manifestation, une nouvelle version enrichie fut présentée en 2009.

En 2005, lors de la fête du village,

les Amis de François Quesnay, avec « Les Amis de la vapeur vive », de Sannois (95), ont installé, sur le terrain du Poirier d'encre, un circuit de chemin de fer miniature, avec un train qui pouvait transporter plusieurs enfants, ou adultes, assis sur les wagons.





En 2018 Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

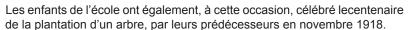
« Les amis de François Quesnay » ont participé, avec l'A.S.C.L. et la Municipalité, aux manifestations célébrant ce centenaire. Ceci fut l'occasion de recherches, et de découvertes, relatives aux mobilisés de Méré, à la vie au village et au sort des méréennes en cette dure période de guerre.



















Parallèlement à toutes ces manifestations deux gros projets furent menés :

Mise en ligne d'un site, en 2000

Les premiers travaux multimédia ont commencé en 1995, avec la création d'un atelier multimédia pour les enfants de Méré, en pensant mettre en ligne un journal de Méré. Cet atelier n'a duré qu'un an, essentiellement pour des problèmes de financement. Nos travaux se sont alors orientés vers un site qui fut mis en ligne en 2000. Un rafraichissement de ce site serait nécessaire du fait de tous les résultats de travaux non encore intégrés.



La brochure « Racontez-moi Méré »

qui fut publiée le 23/05/2003, faisanle point, à cette époque, de nos connaissances sur l'Histoire de Méré. La présentation de cet ouvrage fut accompagnée d'une exposition sur l'Histoire de Méré.



Ci-contre : l'équipe qui a réalisé cette brochure : Au premier plan, de G. à D. : Sylvie Verdelet, Geneviève Dubut, Arlette Etienbled, Luce Baubion Broye, Christine Bissonnet, Annie Howden. Debout, de G. à D; Philippe Villain, Louis Vigh, Claude Baubion Broye, Serge Bissonnet, Valérie Page.

En 2019, le 2 avril, Claude Baubion Broye décide de se retirer de la présidence de l'association.



Aimé Jacques Rannou reprend le flambeau et aura la lourde charge de pérenniser cette association avec l'aide de ses membres.

Les Amis de François Quesnay remercient très chaleureusement Claude Baubion Broye pour son dévouement et l'excellence de ces manifestations durant toutes ces années ...



L'automne arrive, saluons-le comme il se doit!

Enroulez-vous dans votre plaid ce dimanche, grignotez votre muffin aux noisettes tout en lisant l'actualité de notre association. L'automne est une très belle saison, pour de multiples raisons.

Les accessoires d'automne, couvertures en laine ou pulls en cachemire, sont nos « doudous de la saison » dans lesquels on aime se blottir par temps frais dans notre canapé le soir ou le week-end. C'est aussi l'occasion de laisser infuser la bonne odeur de nos boissons chaudes au parfum d'épices et de lire les ouvrages de la rentrée littéraire, ratés en septembre avec notre reprise très active et le rush de la rentrée scolaire de nos enfants...

Cependant, avant de sombrer dans la déprime hivernale avec la pluie, le brouillard et les jours qui s'écourtent, l'ASCL vous conseille de rejoindre nos coaches en journée, soirées ou week-ends pour de multiples activités sportives, culturelles ou de loisirs.

Au programme cet automne, une sortie à Paris, deux stages de danse de salon, cinq stages de sophrologie et méditation, la soirée anniversaire du Badminton et d'autres évènements à retrouver sur notre site ou page Facebook, comme les soirées bricolage ou les matinées philatélie, cartophilie ou généalogie.

Admirez les couleurs de cette saison lors des sorties de marche promenade, marche nordique ou de course à pied. Laissez-vous tenter par un cours de yoga, de danse de salon, de gymnastique... ou, pour les plus vaillants, de basket, section active, cette année, avec de nouveaux cours, lieux et programmes de compétition ou de badminton.

Autant d'activités qui satisferont toute la famille, des plus petits avec l'éveil sportif ou musical, aux grands-parents, souvent esseulés avec le groupe amical des Fées récréatives.

Retrouvez le détail de ces informations sur notre site internet (http://www.asclmere.fr) ou dans les pages qui suivent. Et n'oubliez pas de vous abonner à notre page Facebook (ASCL Méré) pour recevoir les nouvelles de l'association.

Tous les bénévoles de l'ASCL, les coaches et moi-même vous souhaitons un bel automne.

Alain Cissé Président

Mail: alaincisseascl@gmail.com Site internet : www.ascImere.fr Facebook: ASCL Méré



AGENDA

DANSE DE SALON: Deux Stages de danses de salon (le chacha) prévus les vendredis 13 et 20 décembre de 19h à 22h.

SOPHROLOGIE: Six stages de 3h de sophrologie & méditations (picturales et corporelles) le samedi de 13h30 à 16h30 : les 19 octobre, 23 novembre puis en 2020 les 11 janvier, 29 février, 28 mars et 30 mai.

BADMINTON: Grande soirée Blackminton le 19 Octobre au gymnase de la Queue lez Yvelines

Tous les participants pourront échanger des volants dans le noir avec des équipements fluorescents (évènement destiné aux adhérents et sur inscription).

Voir les informations ci-dessous sur chaque section concernée ou sur le site de l'ASCL. (http://asclmere.fr).

EVEIL MUSICAL & FLÛTE TRAVERSIERE



Sophie Ducarne-Jous anime les ateliers d'éveil musical le vendredi depuis 8 ans déjà et propose également depuis la saison dernière aux apprentis flûtistes un atelier d'initiation à la flûte traversière le samedi matin.

En effet, la présentation de son instrument au cours des séances d'éveil musical et l'attachement des enfants (et des parents !) à sa pédagogie nous ont amené tout naturellement à

créer cette nouvelle section qui a tout de suite trouvé son public parmi les «anciens» de l'éveil musical.

Cet atelier consiste en une approche ludique de la découverte et de la manipulation de l'instrument. Tout au long de l'année, à raison d'une séance de 30 minutes le samedi matin de 9h30 à 10h00, l'enfant découvrira, par des exercices adaptés à son âge, les principes de posture, de respiration, mais aussi de musique d'ensemble. A travers le jeu instrumental, il appliquera les notions musicales telles que les hauteurs, durées...

Les enfants proposeront 2 prestations sur l'année, en commun avec les élèves d'éveil musical et d'initiation, ainsi que des élèves plus avancés de flûte traversière.

Des instruments adaptés à la taille des enfants peuvent être loués pour l'année scolaire.

Des cours d'essai sont possibles en début d'année.

Votre enfant est en CP?

Il aimerait essayer un instrument de musique?

Il reste une place à l'atelier flûte traversière du samedi matin de 9h à 9h30. Contactez vite Guillaume Adam (coordonnées ci-dessous).

Inscriptions en ligne à l'adresse : http://asclmere.fr/culture/

flute-traversiere/»

Contact : Guillaume Adam Mobile: 06 77 17 71 61 Mail: guiom.adam@gmail.com

http://asclmere.fr/culture/flute-traversiere/

BADMINTON

Des places sont encore disponibles pour la saison 2019/2020. Le club Mybad, issu de la fusion de la section ASCL badminton et USY badminton, et qui fête ses 20 ans cette année accueille les joueurs de poussin à vétéran loisir et compétiteur.

Deux gymnases sont à notre disposition pour jouer à Méré et la Queue lez Yvelines.

Vous trouverez horaires ainsi que d'autres renseignements sur le site de l'ASCL. N'hésitez pas

cependant à nous contacter par email à l'adresse mybadyvelines@gmail.com

De plus, pour tous les adhérents et sur inscription, une grande soirée Blackminton sera organisée le 19 Octobre au gymnase de la Queue lez Yvelines. Tous les participants pourront échanger des volants dans le noir avec des équipements fluorescents.

Contact: Blandine Paradan Mobile: 06 74 54 41 86 Mail: bparadan@gmail.com http://asclmere.fr/sports/badminton/

BASKET



La section basket se développe avec de nouveaux cours supplémentaires sur Méré et Montfort l'Amaury!

Les cours du lundi auront lieu au Gymnase de Montfort et ceux

du mercredi à Méré.

Voici les nouveaux horaires et groupes :

Lundi:

17h15-18h15 U11 (à partir de 9 ans) et U13

18h15-19h15 U15 et U17

19h15-20h30 Seniors Masculins Compétition

Mercredi

17h-18h A partir de 7 ans U9 et U11

18h-19h U13 19h-20h U15

20h-21h U17 et U20 21h-23h Seniors Loisirs

Tarif 2019-2020 (fournir une attestation d'assurance pour les ac-

tivités extra-scolaire): Basket loisirs Méréen: 170€ Basket loisirs non Méréen: 190€

Option compétition : 50€ (ce prix comprend la licence FFBB et une priorité sur un créneau d'entraînement supplémentaire. A noter que cette option est sujette à engagement écrit d'assiduité et de participation aux compétitions sous réserve de joueurs suffisant par équipe (9 à minima).

Contact : Rémi Faucheux Mobile: 06 86 49 91 72

Mail: asclbasket78490mere@gmail.com

http://asclmere.fr/sports/basket/

DANSE DE SALON



Différentes danses sont proposées lors du cours : valse, paso-doble, rumba, cha-cha, danses en ligne...

L'association propose trois cours différents tous les mercredis à Méré:

18h00 à 19h15 : 3ème année et plus 19h15 à 20h30 : 2ème année et débutants 20h30 à 21h45 : 3ème année et plus

Aussi, deux stages de danses de salon (le chacha) prendront place les vendredis 13 et 20 décembre 2019 de 19h à 22h. Chaque inscrit pourra apporter un gâteau ou cake salé et une boisson pour se restaurer ensemble à la clôture du stage.

Tarif de la cession à 5 euros pour les adhérents et 10 non adhérents.

Afin d'optimiser l'organisation de deux stages, merci de vous inscrire le plus rapidement possible sur l'une de deux dates.

Contact: Monique BOURG Mobile: 06 61 45 59 80 Mail: monique.bourg@orange.fr

http://asclmere.fr/loisirs/danse-de-salon/

GYMNASTIQUE

Ce sont désormais trois professeurs qui animent les cours de gymnastique et vous proposent des séances très diversifiées. Six cours sont proposés chaque semaine (la cotisation est à régler une seule fois pour assister à l'ensemble de ces cessions). Vous avez la possibilité de vous inscrire en milieu de trimestre.

Contact: Monique BOURG Mobile: 06 61 45 59 80

Mail: monique.bourg@orange.fr http://asclmere.fr/sports/gymnastique/

SOPHROLOGIE

La sophrologie est une synthèse des techniques orientales de méditation, de yoga et de relaxation occidentale. Elle permet d'affiner l'état de conscience, de vaincre la peur et d'optimiser ses possibilités. Préconisée pour lutter contre le stress et les angoisses, la sophrologie offre des outils



permettant à chacun de retrouver un esprit zen.

Très belle dynamique sur la section, le groupe s'est encore agrandi. Il reste encore des places pour les deux cours. N'hésitez pas à venir vers nous si vous souhaitez vous essayer à la détente

Deux séances tous les mercredis hors vacances scolaires de 17h30 à 18h50 et de 19h à 20h20.

Nouveau : Des stages de sophrologie & méditations (picturales et corporelles) vont seront proposés au cours de cette nouvelle année avec Coralie Grangeot, Sophrologue et Art-thérapeute.

3h le samedi de 13h30 à 16h30 à la Salle des Associations de Méré. Prix du stage : 30€ Méré et 35€ hors commune Minimum d'inscrits 4 et Maximum 8 Personnes

Cinq dates à réserver par mail auprès de : coralie.grangeot@hotmail.fr

• 19 octobre • 23 novembre • 11 janvier • 29 février • 28 mars • 30 mai.

Un stage d'évolution personnelle :

- · Se reconnecter à votre imaginaire
- · Libérer votre potentiel créatif
- · Lâcher prise
- · Retrouver confiance en vous
- Retisser des liens Vivre une expérience sensorielle unique : détente et relâchement au programme, connexion à ses sens et son centre, mouvements dans la création picturale sans a priori....

- · La sophrologie est une technique psycho-corporelle qui permet l'écoute de son corps, le lâcher- prise, la détente. Cette méthode permet de vivre avec l'équilibre parfait entre le corps et l'esprit.
- · L'art-thérapie est la sensibilisation aux différentes médiations plastiques. Elle apporte un plaisir à la fabrication, un laisser-aller ou lâcher-prise et s'adresse à tous ceux qui veulent vivre une exploration créative unique. Tout est propice à la création par exemple le travail en groupe sur de grands formats dans des gestes dansés ou encore autour des 5 sens et la peinture... Écouter de la musique et retranscrire l'émotion qu'elle nous livre avec des outils inhabituels...
- Le plaisir est la clé de la motivation. Précision : il n'y a aucune idée de performance, il s'agit d'un processus de mise en mouvement de façon ludique.
- · Que le rythme tout particulièrement ait un pouvoir spécifique est désormais une vérité acquise. Il possède une puissance créatrice qui l'a fait considérer comme un dieu dans de nombreuses cultures. La danse a bien des vertus elle libère, unifie, met en contact...

Contact: Monique BOURG Mobile: 06 61 45 59 80

Mail: monique.bourg@orange.fr http://asclmere.fr/loisirs/sophrologie/

MARCHE PROMENADE



Comme toute fin de saison, les marcheurs n'ont pas failli à la règle et un «pique-nique» géant, a conclu cette année bien remplie (les assiettes aussi ce jour-là!) le 24 juin dernier.

L'activité a repris le lundi 9 septembre. Les inscriptions sont toujours ouvertes (information sur le lien du site ASCL ci-dessous).

Si vous souhaitez vous aérer, bouger, discuter et vous détendre dans une ambiance conviviale, alors accompagnez nous pour découvrir ou redécouvrir notre forêt, nos plaines, nos villages.

Rendez-vous place de la mairie (parking en contrebas) chaque lundi, départ à 13h30 pour une marche tranquille 9 à 12 kms (possibilité pour certains de faire 5 à 6 kms) ou les mardis, départ à 13h15 pour une marche plus soutenue de 12 à 16 kms ou les deux!

Contact: Gérard BINET Mail: ger.binet@orange.fr Mobile: 0682005131

http://asclmere.fr/sports/marchepromenade/

BRICOLAGE



Destinée aux néophytes, la cession bricolage a vu le jour la saison dernière.

En cette 2ème année, les bénévoles chargés de l'animation de l'atelier se proposent d'initier les participants aux principes de base de chacun des domaines proposés (dont la liste n'est pas limitée), un approfondissement pouvant être envisagé ultérieurement en fonction des besoins exprimés.

Cet atelier « BRICOLAGE » se tiendra chaque premier lundi du mois (hors vacances scolaires) de 20h30 à 22h30 dans la grande salle des associations de la mairie de Méré. Les candidats s'inscriront pour chaque séance contre une modeste participation financière de 5€ destinée à couvrir l'achat des fournitures nécessaires à l'atelier.

L'inscription se fera sur internet et le paiement lors de la séance. Programmation 2019:

- Le 16 septembre : les fixations en fonction des supports (bois, béton, placoplâtre, carrelage, ...)
- Le 7 octobre : Menuiserie (cas concret : fabrication d'un support pour outils de jardin)
- Le 2 décembre : plomberie (dépannage, réparation d'un WC)

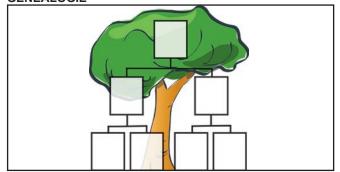
Le calendrier des activités du premier semestre 2020 sera établi ultérieurement en fonction des demandes des participant(e)s. Contacts: Michel LOISEAU (01.34.86.15.21) et Thierry LLORCA (01.34.86.87.24)

Lieu: Grande salle des associations de la mairie.

Horaires: Chaque premier lundi du mois (hors vacances scolaires) de 20h30 à 22h30.

Tarif : 5€ la séance (+ adhésion ASCL : 5€ pour la saison 2019-2020).

GENEALOGIE



La généalogie vous intéresse ? Oui, mais...

Vous ne savez pas comment faire,

Vous pensez que cela implique trop de papier et de crayon, Vous trouvez que c'est plutôt une occupation pour retraité(e)s, Votre famille n'est pas du coin,

Vos ancêtres ne sont pas français, etc....

D'abord:

La généalogie moderne se passe (presque) de papier et de crayon, mais passe via Internet. Elle est devenue un des loisirs préférés des Français, et pas que des seniors! Il existe des banques de données où vous pouvez chercher à partir de votre PC. Vous pouvez y trouver vos ancêtres en France, et dans d'autres pays européens, et leurs descendants partout dans le

Et vous pouvez découvrir plein d'autres choses!

Faire de la généalogie, c'est voyager dans le temps, se transformer en détective, vivre des histoires à rire et à pleurer.

Si vous êtes tenté(e), écrivez à : colette.llorca@orange.fr ou à thierryllorca@orange.fr

Ou téléphonez au 01.34.86.87.24

Lieu : Mr & Mme LLORCA au 26 rue de la Croix de Rome -78490 Méré (à côté de CASINO)

Dates & Horaires:

Le deuxième jeudi du mois à partir de 20h30 à partir d'octobre

- 10 octobre 2019
- 14 novembre 2019
- 12 décembre 2019
- 9 janvier 2020
- 13 février 2020
- 12 mars 2020 - 9 avril 2020
- 14 mai 2020
- 11 juin 2020

Tarifs

Adhésion ASCL à 5 € (pour ceux ou celles qui ne sont pas déjà membres) et cotisation section à 10 €

Conseils : Comme nous sommes amenés à travailler sur Internet, il est conseillé d'apporter, si vous en possédez un, votre ordinateur portable. L'usage d'un logiciel de généalogie est recommandé; mais nous vous transmettrons les informations.

Remarque : il sera peut-être nécessaire de dédoubler le groupe en fonction du nombre de participants.

MARCHE NORDIQUE

Nous vous attendons tous les samedis matin à 9h30 place de la mairie pour des randonnées d'environ 2h dans les forêts et les plaines de proximité.

Nous marchons à bon pas en nous aidant de bâtons, ce qui sollicite l'ensemble du corps et



améliore la coordination...découverte de la nature, et convivialité avant tout!

Prêt de bâtons pour les débutants.

Inscriptions sur ASCLMERE.FR ou sur place le samedi

Contacts:

Thierry et Bernadette 06 09 81 29 36 mereascl@gmail.com

PHILATÉLIE - CARTOPHILIE

Créée en 2012, la section Philatélie-Cartophilie de Méré rassemble les collectionneurs qui s'attachent à partager leurs connaissances en matière d'histoire postale. N'hésitez pas à venir nous rejoindre chaque 3ème dimanche du mois de 10h à 12h. à la maison des associations de Méré (parking de la mairie).



Calendrier du 2ème semestre 2019 :

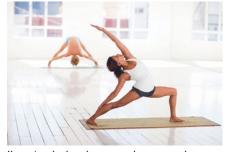
- Le 20 octobre 2019 Assemblée générale
- Le 17 novembre 2019
- Le 15 décembre 2019

Cotisation annuelle : Adultes : 15€ (hors Méré 20€) / Enfants : 4€

Contact: Philippe Lelong (01 34 86 77 44)

Mail: lelong_philippe@orange.fr

HATHA YOGA



Il reste de la place sur le cours de yoga du jeudi matin à Méré (10h15 à 11h30).

Venez tester un cours gratuit avec notre nouvelle enseignante Stéphanie Dubosc.

Le Hatha Yoga est une des voies du yoga, technique de sérénité millénaire originaire de l'Inde.

Elle associe postures et respirations pour apporter au pratiquant un épanouissement personnel et un mieux-être dans la vie de tous les jours sur les plans physique et mental.

Le Yoga, pour vous aider à cultiver Forme et Détente au quotidien.

Nouveau : Stéphanie Dubosc animera désormais ce cours du jeudi (10h15 à 11h30). Inscrivez-vous vite!

Contacts : Stéphanie Dubosc - 06 88 77 23 57 et Véronique Melquiond - 06 79 59 92 72

ARTS PLASTIQUES

Deux professeurs se partagent les cours.

Louis Vigh: Diplômé des Beaux-Arts et de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs. Avec Louis, dans une ambiance conviviale, vous apprendrez la technique de l'aquarelle, du pastel, de l'acrylique et de l'huile. Vous pourrez aussi travailler d'après modèles vivants.



- · Visuel art : Peinture/dessin tous les vendredis de 11h à 16h (tarif : 125€ / trimestre pour les méréens et 135€ pour les extérieurs).
- Dessin d'après modèle vivant un samedi par mois de 13h45 à 17h15 (tarif : 63€ / trimestre pour les méréens et 66€ pour les extérieurs).
- Peinture dessin enfants les lundis de 18h30 à 20h00 (tarif : 66€ / trimestre pour les méréens et 70€ pour les extérieurs).



Claudiu Filimon : Diplômé des Beaux-Arts de Bucarest et agréé pour la restauration des monuments historiques.

Claudiu vous enseignera différentes techniques de modelage en terre lisse ou en cire de modelage (possibilité d'utiliser la terre cuite).

Apres modelage, le moulage se fera en plâtre, en élastomère, en résine, en latex etc....

Vous pourrez éventuellement réaliser des petits bronzes avec la technique de la cire perdue. Pour la sculpture sur pierre, on utilisera la technique de la taille directe.

- Modelage moulage adulte tous les jeudis de 15h30 à 18h30 et les samedis de 10h à 13h (tarif : 235€ / trimestre pour les méréens et 250€ pour les extérieurs). Possibilité de cours à la carte pour 120 € les 4 cours pour les méréens et 135 pour les extérieurs.
- Jeunes (niveau collège 10-15ans) les Mercredis 15h30-17h30 (tarif 150€ / trimestre pour les méréens et 165€ pour les exté-
- · Stage sculpture sur pierre sur demande

Renseignements auprès des professeurs:

Louis Vigh: Tél: 06 31 50 80 99 -

Mail lvigh@free.fr

Claudiu Filimon Tél: 06 60 96 32 00

Ou auprès de la responsable de la section: Claire-Lise Etienbled:

Tél:06 10 66 53 03.



FOIRE A TOUT & AUX LIVRES 2020

La prochaine Foire se tiendra fin mars 2020 à Méré. La date du 29 mars vous sera confirmée dans les meilleurs délais. Vous aurez prochainement à votre disposition le bulletin d'inscription sur le site internet de l'association ou notre page facebook.

Attention, nous mettons en place une nouvelle règlementation pour le ramassage des déchets et encombrants à l'issue de l'évènement.

Il n'y aura plus de benne mise à disposition des exposants pour cette prochaine cession. Les exposants se verront donc dans l'obligation de ranger, vider et nettoyer leur emplacement.

Un chèque de caution sera demandé lors de l'inscription. Une équipe de bénévoles rendra ce dernier à la fin de la journée et ce, en fonction du respect des consignes pré-citées.

ANGLAIS



L'ASCL organise des ateliers de conversation anglaise pour tous âges en groupe de 4 ou 5 (débutants, débutants avancés, confirmés, adolescents et enfants). La meilleure façon d'apprendre une langue est de la pratiquer. Apprendre l'anglais de manière dynamique et interactive. Améliorer ses compétences en anglais et consolider sa confiance.

Nous recherchons une (ou plusieurs) personnes de langue maternelle anglaise pour travailler aux côtés de Johanna sur la section de conversation anglaise pour cette saison 2019/2020. La personne assurera les cours du mercredi avec les enfants et vendredi. Les cours ont lieu en soirée la semaine (19H30) et la journée du mercredi pour les enfants. Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à nous contacter ou nous écrire.

Contacts: Anne Marie et Richard GARDERE.

Tel: 06 60 49 55 76

Mail: nanou.gardere@gmail.com



Appel à bénévoles ASCL

Participez à notre aventure, en rejoignant notre équipe de bénévoles, venez partager votre dynamisme et mettre votre bonne humeur au service des membres de l'ASCL.

Dites-nous les missions que vous aimeriez faire, nous essaierons de satisfaire vos envies!

Nous recherchons actuellement une secrétaire pour janvier prochain, mais aussi des personnes pouvant nous aider à l'organisation et la gestion de notre grand évènement annuel « la Foire à tout et aux livres ».

Nous sommes aussi toujours à la recherche de responsables de section pouvant gérer l'administratif et la coordination avec les coaches et les membres ou parents.

Envoyez un mail à

georges.bodel@orange.fr ou alaincisseascl@gmail.com ou contactez nous via notre page facebook ASCL Méré ou site internet.



Rencontres Musicales de Méré

La saison 2018/2019 des Rencontres Musicales de Méré s'est inscrite autour de deux évènements, le concert traditionnel en partenariat avec Ritmy, et le conte musical de Claude Debussy " La boîte à joujoux ".

Le premier nous a permis d'apprécier les deux quatuors avec pianoforte de Mozart, mélange de fougue et de délicatesse. Le public est venu nombreux pour ce concert sur instruments anciens. "La boîte à joujoux" est le premier spectacle destiné aux enfants monté par les Rencontres Musicales de Méré.

Cette aventure n'était pas gagnée d'avance. Réalisée avec la participation des élèves de l'école primaire de Méré, la mise en scène, le montage et l'interprétation furent l'œuvre de comédiens et musiciens de Méré. Sans eux, rien n'aurait été possible. C'est un quasi bénévolat qu'ils ont accepté pour permettre les deux représentations qui ont été données, l'une pour les élèves de Méré dans la salle des mariages de la mairie, la seconde dans l'église Saint-Denis, avec le soutien et la participation de Ritmy, pour un concert familial ouvert au public.

Pour la saison 2019/2020, qui marquera les 30 ans de Ritmy, les Rencontres Musicales de Méré vous proposent un évènement exceptionnel : La venue à Méré de Kotaro FUKUMA, concertiste international que nous avions eu la chance de recevoir en 2013, et qui nous proposera cette fois un récital Bach, Ravel, Beethoven et Weissenberg.

Ce concert est programmé le dimanche 1er mars 2020 à 17h00 et les places s'envolent.... Si votre choix n'est pas encore défini, ne tardez plus...

Le programme détaillé des 30ièmes Saisons Musicales Ritmy a été distribué en boîtes à lettres dès le mois juin.

Vous pouvez l'utiliser pour vos réservations, ainsi que ceux disponibles en mairie ou le site www.ritmy.fr

Dans la mesure des possibilités ASCL, nous vous proposerons un second concert en fin de saison, purement Rencontres Musicales de Méré. Nous espérons vous retrouver nombreux pour partager cette saison.

www.ritmv.fr contact.ritmy@gmail.com

Médiathèque





PHOTO (VISIBLE SUR LE SITE) ET TEXTE LIBRE OU THÈME « REPAS DE FAMILLE » ET LES 10 MOTS ET EXPRESSIONS OBLIGATOIRES SUIVANTS:

- · aiquilleuse
- · à vau-l'eau
- · belvédère
- · dès potron-minet
- · emballer
- · escogriffe
- · évanescence
- · humer du vent
- · Logomachie
- · sabre



Fin des envois: VENDREDI 7 FÉVRIER 2020

Remise des prix et des recueils : **SAMEDI 16 MAI 2020**

Règlement sur le site internet du réseau : aufildespages 78.fr Renseignements: 01 34 89 27 27 - 01 34 86 76 95

ion réseau Au fil des pages 78—Ne pas jeter sur la voie publiq





L'échange : bulletin du Méré Tennis Club (MTC)



Etude sur l'opportunité d'un court de Padel

Sport dérivé du tennis et très ludique car se jouant sur un demi-terrain, le Padel qui vient d'Espagne est particulièrement adapté aux anciens joueurs de tennis ou aux jeunes car il nécessite moins de contraintes Physiques. Il se joue avec des raquettes et des balles légères.

Nous menons une étude afin de connaitre les personnes qui seraient intéressées par la pratique de ce sport. Merci de nous contacter et nous donner votre avis

Résultats du tournoi Open des 15 et 16 juin

Nous tenons particulièrement à féliciter nos joueurs du MTC Maryline GRENINGER aganante du tournoi dame senior et Stéphane FERREIRA finaliste en sénior messieurs



Les dates et événements du MTC

- Belles performances de nos équipes compétition notamment l'équipe senior dame qui remonte en division 3
- * Notre traditionnelle fête du club s'est tenue le 16 juin, Plus de 40 personnes présentes venues à notre barbecue au Poirier d'encre et assister aux finales de notre tournoi
- * Un nouveau système d'éclairage avec projecteurs LED sera installé à la rentrée sur les 3 courts pour un meilleur confort de jeux et une consommation électrique très réduite
- * Notre traditionnel tournoi de doubles surprises a eu lieu le dimanche 29 septembre. Ce fut très amical et convivial.



Magnifique journée où notre traditionnel barbecue s'est tenu sous un soleil radieux. Notre tournoi Open a drainé un grand nombre de joueurs extérieurs au club qui ont été séduits par l'ambiance du club et la qualité de ses installations et du cadre du Poirier d'Encre.

Point sur la saison 2019/2020

Pour la première fois depuis des années nous constatons une forte baisse de nos effectifs, surtout les cours de tennis qui ne rencontrent pas le succès des années précédentes. 3 créneaux de cours ont dû être supprimés. Nous vous rappelons qu'il est bien entendu toujours possible de s'inscrire et que les parents qui souhaitent jouer avec leurs enfants bénéficient d'un tarif préférentiel de 60,00 € qui donne accès aux courts

Le MTC n'existe que grâce aux bénévoles et ne peut fonctionner sans eux. Pour participer à la vie du club, contactez-nous.

Coordonnées du Club:

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter directement notre entraineur (06 49 46 30 00) ou notre président Monsieur Jean-Guy Mutez (06 51 50 55 07) où à l'adresse courriel suivante: jeanguy.mutez@free.fr Notre site: http://www.mere-tennisclub.fr

Pour vous inscrire au MTC, rendez-vous au chalet du MTC au Poirier d'Encre ou merci de nous contacter au 06 49 46 30 00 ou par courriel : jeanguy.mutez@free.fr ou sur site : http://www.mere-tennis-club.fr

Café Débat: Salle des mariages - mairie de Méré



Vendredi 29 nov. 2019, 20h30

Marti GRAU. Maison Jean Monnet

Gérard BOSSUAT, historien



I. MONNET ET L'EUROPE SON HISTOIRE, SON ACTION



Réservations: 01 34 86 99 78 ou aspirine 78490@gmail.com Entrée 3 euros.

Association Pour l'Idée, la Rencontre, l'Information Non Ennuyeuse

« A proximité de Méré se trouve La Maison Jean Monnet, dans la commune de Bazoche /Guyonne. Cette propriété, ouverte au public, est gérée par Le Parlement Européen et constitue un patrimoine historique basé sur la vie et l'action de Jean Monnet. Deux intervenants, très impliqués dans l'histoire du personnage et le fonctionnement de ce lieu, seront animateurs de cette soirée du 29 novembre.»

ACMM - Amicale Cycliste Méré/Montfort

185 participants à la randonnée cycliste annuelle qui s'est tenue ce 22 septembre dernier.

Une nouvelle fois, la météo pourtant exceptionnelle en cette période, a joué quelques tours aux cyclistes Montfortois/Méréens empêchant l'organisation de faire le plein, loin de son record de 326 cyclos établi en 2017. Peu importe, les adhérents ACMM, tous sur la brèche ont assuré, ne recevant que louanges de la part des participants - Accueil - Circuits - Fléchage - Ravitaillement -

Rendez-vous l'année prochaine pour la prochaine Méré/ Montfort sur les 50 - 75 ou 100Km des 3 circuits proposés.

D'autre part, l'Assemblée Générale du club aura lieu le samedi 7 décembre 2019 dans les locaux de la mairie de Méré à 14H30. Ouverte à tous, cette AG verra l'élection d'un nouveau Président, Joël Lallier, en exercice depuis le 29 novembre 2014, quittant son poste après 5 ans de bons et loyaux services. Les volontaires pour son remplacement, peuvent d'ors et déjà se faire connaitre au 06 75 07 84 17

Pour Adhérer et rouler avec nous : 06 22 93 12 09

Aquagym Douce

A la piscine du Sivom, tous les samedi matin, Thérése Clin vous accueille pour des séances d'aquagym douce destinées aux personnes souhaitant se maintenir en condition sans risquer blessures ou autres incidents physiques grâce à l'exercice aquatique pratiqué en apesanteur avec, en appoint, la résistance de l'eau agissant à la manière de massages.

Sans oublier la convivialité du groupe, élément indispensable dans ce genre d'activité, distillé par l'expérimenté Thérèse que vous pouvez joindre au 06 86 00 80 93 et vous en dira plus sur les modalités d'adhésion et sur le SCMA qui l'encadre.

Infos pratiques - carnet - agenda 31



SIEED

LES VEGETAUX

Article 10 : définition :

Les déchets végétaux comprennent les déchets des particuliers issus des tontes, tailles, feuilles, fleurs. En sont exclus par exemple: la terre, les cailloux, les troncs et branches de longueur supérieure à 1.5 mètres et de diamètre supérieur 5 cm, les souches.

Article 11 : Contenants :

Des sacs pour déchets verts sont achetés une fois par an par le SIEED et distribués aux communes membres en mars. Les communes se chargent de la distribution des sacs à leurs habitants. Les sacs ne devront pas être supérieurs à 15kgs.

Article 12 : Collecte :

La collecte des végétaux est effectuée en porte en porte dans les sacs en papier prévus à cet effet, ainsi qu'en petits fagots dont le lien sera biodégradable. Les végétaux de plus grosses tailles doivent être apportés en déchèteries. Les déchets doivent être déposés la veille de la collecte devant le domicile, de facon ordonnée afin d'occuper un espace

qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Cette espace devra être inférieur à 1m3.

LES ENCOMBRANTS

Article 13: Définition:

Les encombrants sont les déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers et comprenant : ferrailles, matelas, sommiers, meubles divers usagés.

Sont exclus des encombrants par exemple: les déblais, gravats, décombres, déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux, déchets contaminés provenant des hôpitaux ou clinique, cabinets et laboratoires médicaux, déchets issus d'abattoirs, batteries, peintures, solvants, bouteille de gaz, extincteurs, déchets dangereux, toxiques, objets qui par leur poids ou dimensions ne pourraient être chargés dans les véhicules, ni portés par deux personnes, pièces d'automobiles et d'engins à moteurs, bidons d'huile, pneus, souches d'arbres, bûches, vitrerie, les déchets des manifestations communales style foire à tout, brocante, fête foraine.

Article 14: Collecte encombrants:

La collecte des encombrants a lieu deux fois par an dans chaque commune membre du SIEED en porte à porte. Les objets doivent être déposés la veille au soir du ramassage, sur la voie publique devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace aussi faible que possible et qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Le volume de déchets ne pourra excéder 1m3. Des déchèteries sont par ailleurs à disposition des habitants du territoire du SIEED.

Encombrants:

les 6 février et 17 septembre 2020

Collecte des déchets végétaux : jusqu'au 7 décembre 2019

Respectez vos voisins!

Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'interieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits:

Les jours de semaine avant 7h00 et après 19h30 Les samedis avant 8h00 et après 19h00 Les dimanches et jours fériés

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchèterie. Il est rappelé que les feuillages, tontes de gazon et petites branches sont ramassés le lundi matin par les camions du SIEED jusqu'au 8 décembre.

Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des «toutounet».

Carnet

Décès

MARCHAND Françoise épouse DELAY le 06/06/2019 MÉNÉTRIER Claudie épouse ROUSSEL le 15/06/2019 CABITAINE Yvette épouse LYS le 30/06/2019 **LEJEUNE Élise épouse LELONG le 01/07/2019 JEANNE Nadine épouse TOULET le 05/07/2019** ROBERT André le 07/08/2019 LESOURD Christian le 19/08/2019 **MOLLE Michel le 22/08/2019**

Naissances

BONNEFOND Pierre le 07/07/2019 MAITRE Nora le 14/08/2019 JOANNY Léon le 28/08/2019 TIERNY Joséphine le 12/09/2019

Mariages

STORØY André et BRIÈRE Valentine le 19/07/2019 **MORITZ Nicolas et BOIVIN Aurélie 20/07/2019 CHEVALIER Arnaud et DOMALAIN Virginie 14/09/2019 VERGNAUD Brian et CHERDO Audrey 14/09/2019**

Agenda

- Vendredi 29 Novembre ASPIRINE Jean Monnet et l'Europe 20h30 à la Mairie de Méré
- Samedi 16 et Dimanche 17 Novembre Noël des Créateurs de 10h à 18h à la Mairie de Méré
- Samedi 30 Novembre et Dimanche 1er décembre les artisans du monde de 10h00 à 18h00 à la Mairie de Méré







CARTE TRAITEUR

ENTRÉES 3€

Soupe aux Légumes façon Thai
Soupe Cresson Poireaux au bleu
Potage tomate basilic
Velouté potiron carotte
Soupe Aubergine Carotte Lait de coco au cumin
Salade de saison
Salade lentilles poids chiches basilic
Salade lentilles menthe betteraves
Salade campagnarde
Tarte à l'oignon
Piémontaise
Carottes râpées
Céleri rémoulade
Taboulé
Salade niçoise

PÂTES 8€

Lasagnes à la Bolognaise Lasagnes Courgette /Chèvre Lasagnes Epinard/Jambon fumé

Tagliatelles/Spaghettis/Macaronis/Penne: sauce Bolognaise sauce Carbonara sauce Pesto sauce au Bleu sauce 4 fromages

PLATS MIJOTÉS 9,50€

Boeuf bourguignon Boeuf Strogonov Curry de poulet Thai au Tamarin Boeuf carottes Curry de boeuf façon Thai Emincé de boeuf soja basilic Ragout de boeuf à la Bière Tajine de boeuf aux poivrons Mijoté de porc aux légumes Sauté de porc pomme de terre chorizo Rougail de saucisses Saucisses lentilles Petit salé aux lentilles Boeuf thai au basilic Colombo de porc aux épices Potée Auvergnate Ragout de porc aux lardons Mijoté de porc aux cacahouètes Mijoté de poulet aux légumes Poulet Basquaise Tajine de poulet aux citrons confits Sauté de veau poivron chorizo Blanquette de veau

Accompagnement selon plat et/ou demande : riz , pomme de terre , purée maison , semoule , haricot vert .

Parking de la Mairie le mercredi en soirée

plat + Boisson : 11 euros Entrée ou dessert + plat + Boisson : 13 euros Entrée + Plat + dessert : 14 euros

> La roulotte qui Mijote 1 route d'orgerus 78550 Bazainville 06-66-31-13-51 gael@laroulottequimijote.fr

DESSERTS 3€

Fromage blanc au coulis de fruit Fondant au chocolat Tarte aux pommes Assiette de fromage